



COMITE DIRECTEUR

PROCES VERBAL N°9 DU 17 FEVRIER 2025 MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PAULET Philippe

PRESENTS : MME THIEBAUT Brigitte - DAVESNE Madeleine

MM BUEB Anthony - CASTEL Frédéric - CETOJEVIC Ludovic - COTTIAS Matthieu - COTTRET Hervé –
HASS Jean- Philippe – POUJOL Philippe – THOMAS Etienne

VISIO : M PACHOLCZYK Jean-Marc

EXCUSÉS : MM AMRANE Karim - BROGGI Hugo - DANISKAN Serkan - GUILLIER Didier et RAYBAUDI Thierry

ASSISTENT : MM. BEAUCHET Emmanuel - AZIL Fabien (en début de séance pour leur présentation)
BOUGÉ Cédric - LEFEBVRE Jean-Pierre

Le Président Philippe PAULET ouvre la séance à 18h45 et remercie les membres présents.

I/ OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Il commence la séance en rendant hommage aux personnes décédées depuis notre dernière réunion et en s'associant à la peine des familles de François NALOT, ancien membre du District (Comité Directeur, Commission de l'Arbitrage, Commission du Statut de l'Arbitrage, ancien arbitre et ancien délégué), Jean-Marie STAIGER et Monique FLEUCHEY, anciens membres du Foyer Barséquanais et Adrien LEPRINCE.

II/ PAROLE AU CTR E. BEAUCHET

Emmanuel BEAUCHET informe ensuite les membres du Comité Directeur que 5 jeunes aubois ont eu la chance de participer à une séance de perfectionnement U13 au CREPS de Reims.

Il revient sur les journées de rassemblement Aube / Haute Marne U13 – U14 – U15 qui ont eu lieu au début du mois dans le cadre du Projet de Perfectionnement Fédéral instauré par la FFF.

Il poursuit avec le bilan d'une formation d'éducateurs qui a vu 27 candidats participer au CFI U14 - U19 organisé à Bar sur seine.

Il présente le projet 2025 / 2028 du Football Animation

« RECONSTRUIRE LA PHILOSOPHIE DU FOOTBALL D'ANIMATION DANS L'AUBE SELON LA POLITIQUE DE LA FFF »

Il informe le Comité Directeur de la tenue d'une conférence le lundi 3 mars à 18h30 à l'amphithéâtre du Centre Sportif de l'Aube. Celle-ci sera animée par M. Philippe BRETAUD, Conseiller Technique National et aura pour thème « l'approche mentale au service de l'intelligence du jeu ».

Enfin, il conclut son intervention par la tenue d'un Inter-Ligues FUTSAL U15 et U17 mis en place par la FFF. Celui-ci aura lieu les lundi 14 et mardi 15 avril 2025 à Troyes et chacun(e) est invité(e) à venir assister aux rencontres.

III/ PAROLE AU CTD F. AZIL

Fabien AZIL prend ensuite la parole et rend compte aux membres du Comité Directeur des actions réalisées en ce début d'année ainsi que celles à venir.

Il présente et soumet au Comité Directeur le projet Saveguarding. Celui-ci, instigué par le City Group relayé par l'ESTAC en partenariat avec le District Aube de Football, a pour objectifs de prendre conscience des enjeux pour les éducateurs d'équipes de jeunes, de sensibiliser à l'importance des bons gestes, des bonnes attitudes de l'éducateur envers les jeunes qu'il encadre, d'informer des différents dispositifs pour lutter contre les mauvaises attitudes des adultes envers les jeunes et impliquer les présidents des clubs dans ce partenariat riche en valeur.

IV/ COMITE DIRECTEUR

Situations de Membres :

- Céline ANDRIES a présenté sa démission de membre du Comité Directeur pour raison personnelle. Elle reste membre de la commission Foot Animation.
- Matthieu COTTIAS a confirmé par courrier sa démission du Bureau du Comité Directeur et référent de la commission Foot Animation. Il reste membre du Comité Directeur, Président de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage, membre de la Commission Promotion de l'Arbitrage et membre de la commission Foot Animation.
- Etienne THOMAS, élu membre du Comité Directeur à la dernière Assemblée Générale du 09/12/2024, prend les fonctions de Président de la commission Foot Animation.

Elections de nouveaux Membres de Bureau :

Deux places étant vacantes au sein du Bureau du Comité Directeur, il est décidé de procéder à un vote à bulletins secrets.

Madeleine DAVESNE et Etienne THOMAS se portent candidats pour intégrer le Bureau.

A l'unanimité des votants, Madeleine DAVESNE et Etienne THOMAS sont élus membres du Bureau.

V/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Philippe PAULET revient sur le déroulement de l'AG du 09/12/2024 ainsi que sur la cérémonie des vœux du 27/01/2025.

Il rappelle que la cérémonie de remise de maillots pour les catégories U6-U9, dans le cadre de l'opération « Graines de Foot Crédit Agricole » se tiendra le lundi 24 février 2025 dans la salle de réception du Centre Sportif de l'Aube.

Seront récompensés cette année les clubs de : ASOFA - ESC MELDA - JS VAUDOISE - FC CHESTERFIELD – FOYER BARSEQUANAIS – US CHAOURCE – FC ACADEMY – ES MUNICIPALUX TROYES – SAINT ANDRE FOOTBALL – ROMILLY CHAMPAGNE FC – FC NORD EST AUBOIS – FC ST MEZIERY – AGT

Il informe de son rendez-vous avec le responsable de YSCHOOLS et l'école Pigier dans le cadre d'accueil de jeunes en formation au sein du district.

Un second rendez-vous est prévu le 24 février prochain avec le Directeur de Cabinet du Préfet de l'Aube afin d'aborder le sujet des incivilités.

Le tableau relatif aux incidents survenus lors des rencontres diverses organisées depuis le début de la saison a été transmis au Parquet le 15 janvier dernier.

Conformément à l'annonce faite lors de l'Assemblée Générale, le Président Philippe PAULET confirme la mise en place de l'opération bon d'achat clubs avec Ekinsport. Les clubs ont été destinataires de leur bon d'achat ainsi que des modalités d'utilisation.

Il évoque ensuite l'opération Tablettes menée par la LGEF qui propose à tous les clubs d'acquérir de nouvelles tablettes à tarifs compétitifs. Le Comité Directeur valide l'acquisition de quelques tablettes pour les formations, astreintes,...

Il transmet la parole à Jean-Pierre LEFEBVRE afin d'évoquer la situation de l'équipe U15 de l'ACADEMY FC.

Cette équipe a évolué en ligue en première phase et n'étant pas qualifiée pour la poule haute pour la deuxième, elle a souhaité pour la seconde phase s'engager en district afin de limiter ses déplacements.

L'information, transmise oralement à Fabien AZIL n'a pas été confirmée officiellement par mail et remontée à la Commission des Compétitions.

Il a donc fallu reprendre tous les calendriers U15 qui étaient déjà sortis pour incorporer cette équipe. Cela demande un travail fastidieux qui aurait dû être évité.

Le Comité Directeur rappelle que toutes les demandes (quelles qu'elles soient) doivent être effectuées par mail et transmises sur les boîtes officielles du district.

Dans le cas contraire, elles ne seront pas prises en compte.

La DTN a envoyé une consultation aux instances décentralisées afin de collecter des informations et leurs ressentis sur l'organisation de la pratique du football d'animation.

Plusieurs sujets y sont abordés :

- le climat des rencontres et des plateaux ;
- l'organisation de la saison des catégories (lois du jeu, rythme de la saison, séances et contenus) ;
- le contenu des plateaux dans le but d'harmoniser sur l'ensemble des plateaux.

Le District via la commission foot animation, s'appuiera sur cet audit afin de se rapprocher des attentes de la DTN.

Il enchaîne en évoquant la mise en place d'un critérium National Foot à 5. Le District n'est pas, concerné puisqu'il n'organise pas de compétition, ne disposant que d'un seul terrain à la Chapelle St Luc.

La LGEF souhaite organiser une finale régionale de Foot en Marchant. Pour cela, elle sollicite les districts pour organiser une phase départementale (4 équipes minimum).

Malheureusement, ne disposant pas d'un nombre d'équipes suffisant dans le département, nous ne pourrons pas organiser cette compétition.

Philippe PAULET se réjouit de la mise à disposition de billets « ayants droits » pour les matchs de l'ESTAC à domicile. Cette mesure sera discutée entre les deux Présidents pour la saison prochaine.

Les licenciés aubois pourront, sur présentation de leur licence, bénéficier d'un billet à la billetterie jusqu'à la fin de saison. Un courrier transmis par l'ESTAC a été relayé auprès des clubs.

Le Comité Directeur prend connaissance de la plaquette de présentation à destination des futurs partenaires. La tarification sera définie prochainement afin de lancer les premières démarches de recherche.

Le Président informe du renouvellement des partenariats avec CMD2 et Ekinsport pour les finales de cette saison. Concernant DFM, le dossier est en cours.

Il informe des discussions pour le changement de prestataire relatif à l'entretien des locaux du District, à la suite de l'arrêt de la société Catherine Gourmet.

Le Comité Directeur prend connaissance du catalogue d'engagement sociétal de la FFF ainsi que du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

VI/ VALIDATION CLUB ORGANISATEUR DES FINALES DE COUPES

A la suite de l'appel à candidature pour l'organisation des finales de coupes Jeunes et Seniors qui se dérouleront le 7 et 8 juin prochain, 2 clubs ont répondu favorablement. :

- FC Bar sur Aube
- Romilly Champagne FC

Le Comté Directeur après délibération valide les organisations suivantes :

- finales jeunes le samedi 7 juin 2025 à Bar sur Aube
- finales seniors le dimanche 8 juin 2025 à Romilly sur Seine

VII/ RETOUR SUR LA FIA AUBE N°2

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, revient sur les résultats de la FIA n°2 qui ont vu l'admission de 20 candidats.

Leur validation a été acté par le Comité Directeur dans son PV électronique n°8.

VIII/ RETOUR SUR LE RASSEMBLEMENT D'HIVER DES ARBITRES

Il revient ensuite sur le rassemblement d'hiver des arbitres qui a eu lieu le samedi 1^{er} février dernier.

Il se félicite de la bonne tenue de cette matinée bonifiée par l'intervention très appréciée d'Aurélien PETIT et ses assistants, arbitres de la rencontre de Ligue 2 BKT ESTAC / CAEN de l'après-midi.

Il profite de ce moment pour remercier les membres de la CDA et notamment Oualid BELHADI pour le travail accompli et l'animation de cette journée qui en ont fait une réussite.

IX/ CONFERENCE « LES FEMMES DE MARS » DU 14/03/2025

Brigitte THIEBAUT, Présidente de la Commission Mixité du District, présente la prochaine manifestation de sa Commission.

Dans le cadre de la journée de la femme qui a lieu le 8 mars, une conférence sera organisée en partenariat avec l'ESTAC et la LGEF en amont du match ESTAC / Guingamp du 14 mars. Celle-ci aura lieu à 18 h dans un salon du stade de l'aube et aura pour thème « la place de la femme dans le football ».

Les clubs sont invités à proposer aux femmes (licenciées ou non) qui participent à la vie de leur association de participer à celle-ci.

Une place pour le match et une invitation aux collations seront offertes à chaque participante.

X/BILAN FINANCIER DES CLUBS

Hervé COTTRET fait part du courrier transmis à un club en absence de régularisation du solde financier.

XI/ ORGANISATION DES REUNIONS DE SECTEURS

Le Vice-Président Ludovic CETOJEVIC prend la parole pour évoquer le sujet des réunions de secteurs.

Comme le Comité Directeur l'avait annoncé lors de l'AG du 9 décembre dernier, celles-ci, qui avaient déjà été mises en place par le passé, vont être réinstaurées.

L'objectif est, pour les élus, de venir à la rencontre des clubs afin d'évoquer avec leurs représentants des sujets qu'ils auront retenus à l'avance.

En travail préparatoire, le département a été découpé en 5 secteurs :

Est, Ouest Sud, Centre et Centre-Ouest.

Chaque secteur comporte sensiblement le même nombre de clubs (plus ou moins 15).

Le Comité Directeur a préalablement validé les 5 clubs qui serviront de clubs supports à ces réunions suite aux candidatures reçues :

Il s'agit de Lusigny le 25 février prochain, Saint Parres les Vaudes le 27 février, Saint Just le 6 mars, Mesnil St Loup le 11 mars et St André les Vergers le 13 mars.

Merci aux clubs qui se sont proposés et qui n'ont pas été retenus pour ces éditions. Rendez-vous pour les prochaines.

Le Comité Directeur fait un point sur l'organisation et communique aux membres les thèmes qui seront abordés lors de chaque réunion.

Il est également validé la répartition des membres qui le représenteront sur chacun des sites.

Etienne THOMAS évoque l'idée d'organiser un pôle sportif au sein du district. Il explique comment cela pourrait s'organiser.

Matthieu COTTIAS fait part de sa participation aux formations et webinaire sur la lutte contre les incivilités et toute forme de violence et discriminations dans le sport.

Comme tous les clubs, le District a été destinataire d'un kit de communication sur la lutte contre les discriminations. Cette campagne rentre dans le cadre du plan d'engagement sociétal de la FFF. Le District a apposé les stickers dans ses locaux et invite l'ensemble des clubs à faire de même afin d'éveiller les consciences sur le sujet.

Dans le même ordre d'idée, Hervé COTTRET interpelle les membres du Comité Directeur sur la recrudescence des actes de violence sur mais surtout en dehors des terrains.

Il insiste sur le fait que les diverses commissions doivent avoir le même message à travers la portée de leurs décisions / sanctions.

Cédric BOUGE revient sur une situation concernant un arbitre qui souhaite bénéficier de la circulaire de retour à l'arbitrage. Il a été contacté, en même temps que la CDA, par cet ancien arbitre et par son « futur club ».

S'appuyant sur la circulaire reçue à l'intersaison 2023 / 2024, ils ont communiqué des informations qui, depuis, semblent ne plus être d'actualité, notamment à travers un PV de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage de la LGEF. Le dossier est entre les mains de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District pour décision à prendre et information à communiquer aux intéressés.

XII/ TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

L'Ordre du Jour étant terminé, le Président Philippe PAULET lève la séance à 21h30

Pour le Comité Directeur,

**Le Président,
Philippe PAULET**

**Le Secrétaire Général,
Jean - Philippe HASS**